



PLACE DES FÊTES (19^E ARR.) HISTORIQUE

Le promeneur qui découvre pour la première fois la place des Fêtes pourrait considérer comme extravagant que soit posée la question de sa dimension historique, tant est radicale l'uniformité de ses bâtiments. Certes, ces derniers sont représentatifs de ce qu'a produit l'orthodoxie moderne des Trente glorieuses en matière de rénovation urbaine.

En réaction à cette apparente absence d'épaisseur historique, le présent document se propose d'évoquer les états successifs de la place. Bien sûr, l'effet d'effacement dû aux mécanismes fonciers de l'opération de rénovation de l'après-guerre explique la rareté des vestiges antérieurs à la ZUP de 1958, le seul encore présent étant le tracé du square haussmannien, dont la figure pentagonale remplace en 1861 une première place aménagée en 1836 par ce qui était encore la commune de Belleville.

Les deux dernières séquences de l'histoire de la place sont les plus notables : la rénovation de 1958/1975 et le réaménagement de 1995, dont l'addition forme la place actuelle. Il faut noter la singularité de la rénovation lancée à la fin des années 1950 par la SAGI : loin d'être motivée par l'amélioration des conditions d'habitat insalubre - principal motif de la rénovation des 17 îlots issus du casier sanitaire - elle est une véritable opération de densification d'un quartier jugé, au milieu des années 1950, déficitaire de ce point de vue.

Le projet de réaménagement de 1995 est également un jalon important. Pour son auteur, Bernard Huet, un des principaux acteurs du renouvellement post-moderne en France, la place des Fêtes fut l'occasion de confronter directement le post-modernisme à ce qui l'a généré : la radicalité de l'urbanisme moderne.

Parallèlement, il semble intéressant de brièvement mettre en perspective cette « histoire matérielle » de la place avec le travail que M. Perianez a réalisé sur les mythes historiques locaux portés par les habitants. Engendré par les traumatismes de la Commune ou le passé de résistance ouvrière de Belleville, cet imaginaire local entraîne que « trente ans après la condamnation du quartier à la démolition, dix ans après l'achèvement des nouveaux édifices, le mythe de la place des Fêtes est toujours bien présent. Il garde une fonction organisatrice du discours non seulement chez ceux qui ont connu le quartier avant la rénovation, mais aussi (...) chez ceux qui sont arrivés depuis » (Luc Nadal, 1989).



Fig. 1 - Vue actuelle de la pyramide de la place des Fêtes.
DHAAP - DAC - Mairie de Paris

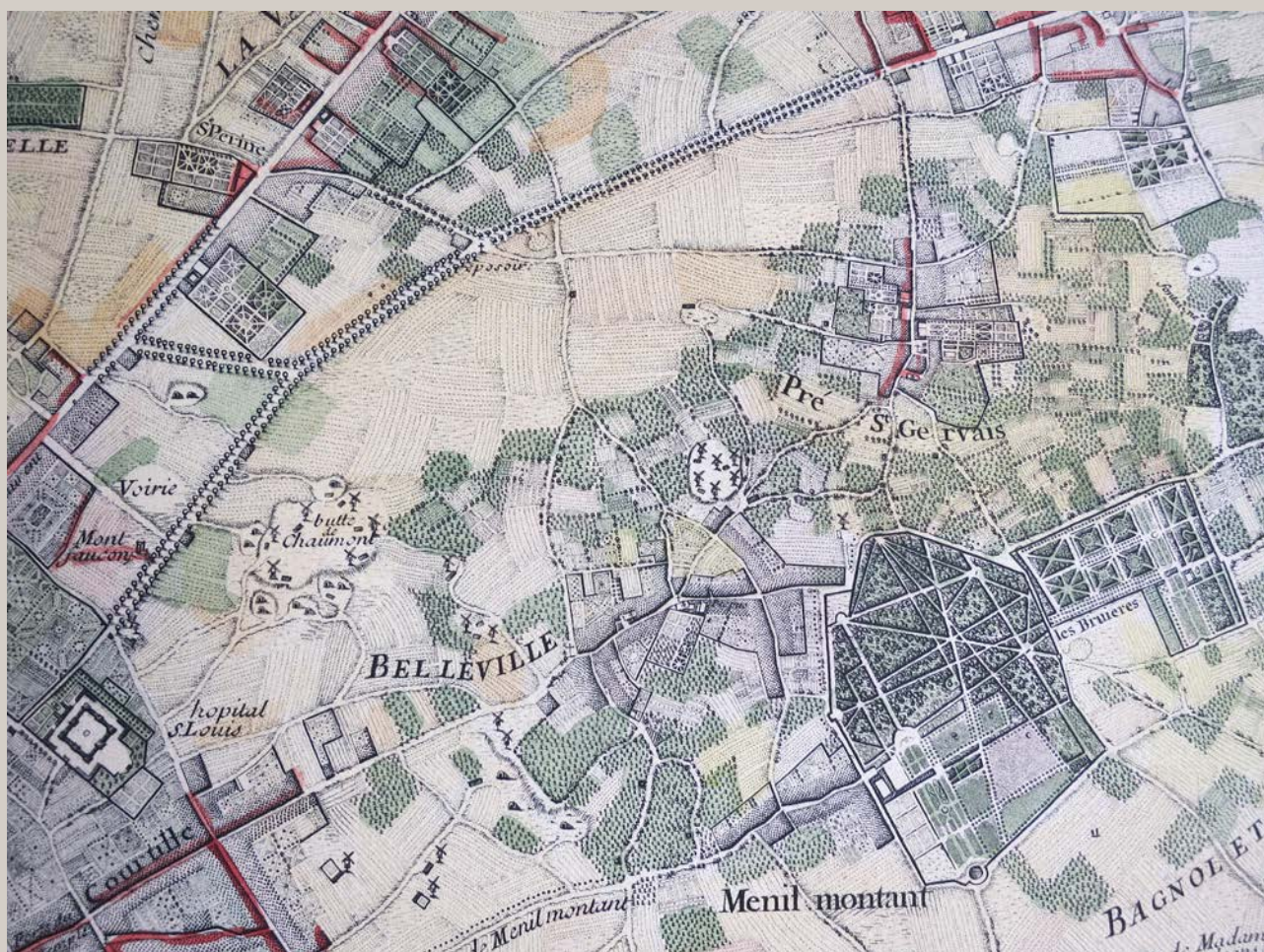
1 – BELLEVILLE SOUS L'ANCIEN REGIME

Autrefois appelée Poitronville, Belleville trouve son nom au XVI^e siècle. Son origine étymologique dérive sans doute de « Bellevue », dont une rue non loin de la place a gardé le nom, le même que celle de la butte où s'est installé plus tard la place des Fêtes. Une paroisse est créée en 1548 dont le bourg s'étend le long du chemin de Paris à Noisy, sur un territoire principalement occupé par des vignes abbatiales et des carrières de gypse. Peuplé d'environ 1500 habitants en 1790, le village est entouré de collines sur lesquelles sont implantées des moulins et quelques châteaux, comme celui de Ménilmontant.

Son centre se trouvait à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Jean-Baptiste. À l'est de cette église, la route du Pré-Saint-Gervais se divisait en trois voies formant une patte d'oie qui rayonnait vers le nord-est en direction de Romainville et Noisy, du Pré-Saint-Gervais et de la Villette. C'est entre ces voies que s'est ouvert la future place des Fêtes. Au milieu du XVIII^e siècle, on y distinguait une première place dont les contours restent incertains.

Le Belleville de l'Ancien Régime offrait à Paris l'agrément de sa campagne et de ses lieux de détente et de plaisir. Tandis que certains aristocrates y installent leurs villégiatures, ses bals, guinguettes et autres gargotes situés au pied de la colline sont prisés des parisiens qui profitent de son vin moins cher, car non taxé, quand ils ne fréquentent pas le quartier pour s'y encanailler.

On retiendra sa situation en hauteur qui fonde le caractère urbain et socialement singulier que la commune prendra au siècle suivant. Le Paris d'Hausmann, modernisé au bénéfice des classes bourgeoises, encerclé par une demi-douzaine de collines (la Butte-aux-Cailles et Montparnasse, Montmartre, Belleville et Ménilmontant...), s'entoura d'autant de quartiers livrés aux « classes pauvres et dangereuses, qui rumaient ses mauvais coups sur ses hauteurs, prêtes à fondre sur les beaux quartiers » (E. Jacomin, 1988).



2 - DE LA FIN DE L'ANCIEN REGIME A L'ANNEXION : PREMIERE PLACE DES FETES ET DENSIFICATION.

En 1782, Louis XVI autorise la construction de l'enceinte des Fermiers généraux. La paroisse de Belleville, qui devient une commune en 1789, eut ainsi sa barrière de la Courtille (plus tard dite de Belleville) du nom d'un petit hameau situé non loin et bien connu à l'époque pour la « descente de la Courtille », fête initiée à la fin du XVIII^e siècle. C'est après le siège de 1814 et depuis cet octroi que débuta la densification urbaine du faubourg qui vit la population de Belleville passer de 9 700 habitants en 1831 à 57 700 en 1856.

Cet essor économique provoqua l'arrivée d'une population laborieuse venue de la campagne. Dans le même temps, des Parisiens modestes expropriés ou effarouchés par les modernisations d'Hausmann quittent la capitale et viennent gonfler la population bellevilloise.

Cet apport d'une population modeste d'artisans et d'ouvriers jette la base sociologique de l'identité de la commune et l'amène à s'équiper (un théâtre en 1828, une nouvelle mairie en 1847 et la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste en 1859).

Cette volonté d'équipement explique vraisemblablement la création, en 1836, de la place dite « de la Fête » dans le but d'accueillir les manifestations publiques de la ville. A cette fin, la commune acquiert, en 1835, des terrains de l'Assistance Publique situés le long de l'ancienne route du Pré-Saint-Gervais à quelques centaines de mètres de l'ancienne église. Sur ces terrains se trouvait la Tillaye, source qui fut captée pour alimenter le palais royal de la Tournelle ce qui explique la présence du regard de la lanterne, toujours en place.

La place accueillait les réjouissances populaires qui se déroulaient jusqu'alors sur le parvis de l'église ou des rassemblements de la Garde Nationale ainsi que certaines fêtes patronales (marchands forains, manèges, stands de tir, etc.). Cette place de la Fête était « bordée d'une quadruple rangée de tilleuls taillés en berceau » et par quelques bâtiments bas. Ses alentours étaient encore constitués de terrains horticoles et de vignobles.



Fig. 3 et 4 - La commune de Belleville vers 1854, avant son annexion. Sa population connaît alors un augmentation très rapide puisqu'elle passe en 5 ans de 34 730 à 57 699 habitants.

Fig. 2 à gauche - Dans les années 1740, le site est encore rural. Seul le tracé de la rue de Belleville est bordé de constructions continues. Quelques moulins sont visibles sur les hauteurs de la butte de Bellevue.

3 - SECONDE MOITIE DU XIXE SIECLE : L'ANNEXION D'UN ISOLAT SOCIAL ET URBAIN

En 1860, au moment de l'annexion des communes limitrophes, Paris présente de nombreuses emprises industrielles. Le besoin de main-d'œuvre et la montée des prix des terrains - et donc des loyers - du fait de la spéculation haussmannienne ont pour conséquence l'augmentation sensible du nombre d'ouvriers à Belleville, où les prix sont restés abordables. En 1885, la moitié de ses 30 000 ouvriers travaillaient hors de Belleville. À tel point qu'une ligne de funiculaire spécifiquement dédiée à cette population sera décidée en 1886 et aménagée en 1891, permettant de rejoindre la place de la République en partant du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste.

La place de la Fête proche connaît en 1861 sa première transformation. Afin d'intégrer les faubourgs au Paris nouvellement étendu, les services de la préfecture y installent un réseau d'équipements. Ce maillage régulier des anciennes communes passe par l'aménagement de voirie, de marchés couverts, d'écoles ou de jardins. Ces nouveaux services contribueront à élever au « standard » haussmannien le tissu notoirement sous-équipé des anciens faubourgs, favorisant ainsi leur intégration. C'est ainsi que la place des Fêtes fut transformée en « square de la place des Fêtes ».

Prolongeant l'actuelle rue Louise-Thuliez, le service des promenades et des plantations donne à la nouvelle place une forme pentagonale. Au milieu, un square reprenant les codes des aménagements standards de la Ville : kiosque à musique, petit mobilier, dessin à l'anglaise...

Des fêtes foraines s'y déroulant toujours, les riverains se plaignent en 1887 du « rugissement des bêtes fauves qui troublaient leur repos nocturne et de l'insalubrité causée par la présence lors de ces fêtes de nombreux animaux domestiques ou sauvages ».



Fig. 5 - Plan parcellaire de 1885 montrant l'installation du square haussmannien dans les limites inchangées de la place ancienne dont il ne constitue qu'un aménagement, significatif du rattachement à Paris.

Bien que l'annexion scinde administrativement la commune en deux arrondissements, la centralité de Belleville est encore forte. Mais ce centre se situe le long de la rue de Belleville actuelle, à proximité de l'église et vers le bas de la pente. Quant à la place, elle reste isolée en hauteur, à l'écart des principales voies d'accès à Paris. Cette localisation a pu renforcer le sentiment de marginalité de la population riveraine.

Cet état « d'isolat urbain autant que social » (M. Periánēz) explique pour beaucoup le caractère résistant de Belleville et son implication dans les événements insurrectionnels ou subversifs.

L'insurrection de la Commune en 1871 enflamme Belleville comme les autres quartiers populaires de la capitale. Elle sera le dernier réduit des Fédérés contre les Versaillais, et le théâtre du massacre final qui fera au moins 10.000 morts.

Cela crée l'image d'un Belleville martyr et frondeur, qui prendra place dans la conscience ouvrière internationale. « Quartier à part, démoli, vidé de sa population la plus active qui a connu la déportation, Belleville se forge l'identité d'un isolat maudit, replié sur lui-même et fier de son originalité. Dès 1860, Belleville se constitue en assurant une fonction qui sera pour toujours la sienne : accueillir les exclus de la Ville » (P. Simon, 1993).

Cette identité d'un « Belleville des exclus » s'appuie également sur des personnalités intellectuelles célèbres qui y ont séjourné et subi l'exclusion : Gustave Flourens (exilé de 1862 à 1868 pour raisons politiques, il s'établit à son retour à Belleville), Jules Vallès, les saint-simoniens...



Fig. 6 - Autour du square de la place des Fêtes, dont le marché au début du XXe siècle s'abritait sous des auvents pérennes, la hauteur des constructions demeure très inégale.

PARIS. — Place des Fêtes.



Fig 7 - Vue de la place vers 1900. Les aménagements autour du square intègrent la couverture métallique légère du marché.



Fig 8 - Les abords de la place des Fêtes au tournant des XIXe et XXe siècles.

4 - DE LA PREMIERE A LA SECONDE GUERRE MONDIALE : POURSUITE DE LA DENSIFICATION

Après le désastre de la Commune, Belleville se régénère assez vite. Dès 1880, les organisations ouvrières étaient reconstituées, signe que la société se restructurait. Petit à petit, le tissu urbain continue de se densifier par l'apport constant de population dans l'entre-deux guerres : les immeubles de rapport dominant alors que subsiste localement un bâti d'échelle domestique.

En conséquence, la place des Fêtes s'entoure d'un front bâti pratiquement continu. Les cartes postales montrent, au premier tiers du XXe siècle, le square sur fond d'un bâti de hauteur modérée de cinq niveaux environ, avec déjà quelques surélévations.

Bien que ne possédant plus aucun caractère rural, le paysage y est encore décrit comme « villageois » jusqu'à l'entre-deux-guerres, comme l'écrivain Eugène Dabit le décrit au début du XXe siècle : « La place des Fêtes pourrait être celle d'un bourg, avec ses maisons basses, ses pelouses, ses arbres, malgré l'hôtel Mexico, l'hôtel du Zénith, et la station du métro qui exhale une haleine puante. La rue des Solitaires, la rue des Lilas, la rue du Pré-Saint-Gervais, petites rues calmes, aboutissent ici. On y rencontre des vendeurs ambulants ; des femmes qui traînent des marmots, crient : « Fleurissez-vous, mesdames, c'est vingt sous ! » ou « Lacets, beaux lacets, mes lacets ! » Un Japonais offre des étoffes de soie, des fleurs de papiers, des vases de porcelaine. Des camions de fruits et de légumes arrivent des Halles. Des couleurs vives et des bouquets égaiant les rues ; une rumeur grandit. La place des Fêtes ! Les marchands, abrités, costauds, sont contents des affaires. On a touché la paie et les ménagères achètent pour leur homme un extra. »



Fig. 9 - Vue à vol d'oiseau du square vers 1900. La hauteur du bâti, irrégulière, est limitée à quatre et cinq niveaux.

Le quartier possédait également de nombreuses salles de cinéma (jusqu'à onze). Sur la place des Fêtes, un marchand de vin, Charles Chardenal, transforme sa boutique en salle de cinéma de 200 places. Elle est inaugurée au printemps 1907 sous le nom de « Cinématographe ». La salle ne désemplit pas pendant un an, mais il fallut la démolir, car l'immeuble était exproprié pour la construction du tunnel du métro (7bis) qui passait à cet endroit.

Ouverte en 1911 au prix de difficultés techniques, cette desserte par le métro contribue à définir la géométrie de la place. Les deux édicules d'accès, aujourd'hui d'inspiration Art déco, constituent des repères visuels importants qui polarisent les parcours piétons. Le tracé souterrain va demeurer une donnée technique majeure des interventions ultérieures.

Cette séquence de l'histoire de Belleville est également marquée par les importants flux migratoires. Parallèlement aux associations ouvrières qui continuent de prospérer après la Belle époque cette immigration, en vagues successives génère associations et communautés contribuant à la mixité sociale : juifs ashkénazes au début du siècle, puis Grecs et Arméniens fuyant le génocide de 1915 ou encore Espagnols après 1939.



Fig. 10 - Point de vue inverse à la figure 15, au tournant du siècle.



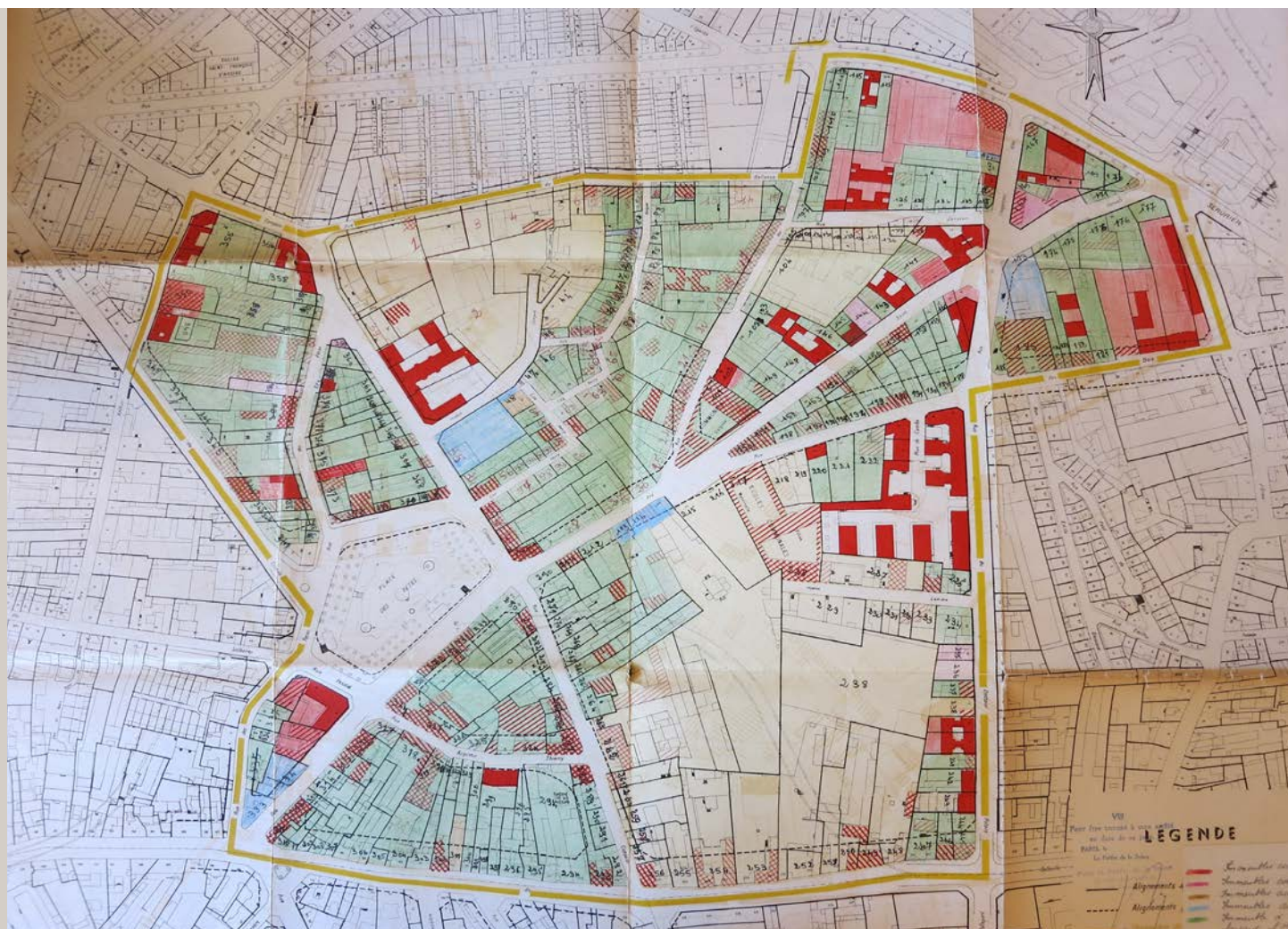
Fig. 11 - Vue du square Monseigneur-Maillet au début du XXe siècle.

5 - 1956-1975 : LE CHOC DE LA RÉNOVATION

Pour apprécier l'ampleur du choc que représente l'opération décidée en 1956, il suffit de rappeler qu'elle se solda vers 1971 par le départ de presque 6 500 habitants, parmi lesquels seuls 200 reviendront habiter sur place. C'est à la SAGI que revient l'initiative de l'opération, qui la propose aux autorités après une analyse sommaire par l'urbaniste Marc Leboucher (également auteur du plan de l'îlot Saint-Eloi dans le 12^e arrondissement).

Un rapport de recherche de 1978 confirme que l'opération a été lancée, dès 1956, dans une situation juridique encore floue et une logique héritée de la résorption des îlots insalubres bien que la place des Fêtes, dont le bâti n'était qu'en partie vétuste, ne figure pas sur la liste des 17 îlots insalubres. Le quartier était très peu dense, ses plus hautes constructions ne dépassant pas quatre à cinq niveaux. L'opération cherche donc sa justification, non dans la nécessaire éradication des taudis, mais dans « l'adaptation des cités aux besoins nouveaux et aux conditions de la vie moderne ». Il s'agit des besoins de logements et de circulation principalement. La décision a été d'agir rapidement par le biais de la SAGI, mandatée par la ville de Paris, pour acquérir à l'amiable des terrains -26 ha dont 21 à rénover, 16 d'emprise privée 5 d'emprise publique- et procéder aux relogements: « Le choix du périmètre a été dicté par la préoccupation d'une récupération foncière rentable, et la rentabilité appréciée en fonction des résultats de l'entreprise privée » (rapport du commissaire aux comptes).

Un premier inventaire des rénovations possibles (1 500 hectares, 367 000 habitants) est fait en 1959 dans le cadre du plan directeur de Paris. Les rénovations urbaines sont engagées sur la base du décret du 31 décembre 1958 qui crée les ZUP. Un décret préfectoral de 1958 fixe le périmètre de l'opération : entre les rues Compans, de Belleville, du Docteur-Potain, de Crimée, des Bois, de l'Orne, de Bellevue, de la Mouzaïa, des Fêtes et Arthur-Rozier. Dans ce périmètre, le décret donne la liste des immeubles à démolir en précisant que « dans ce périmètre, aucun immeuble n'est destiné à être restauré ». La motivation de l'opération est clairement l'optimisation des surfaces foncières. La présence d'immeubles peu élevés est explicitement mentionnée dans les motifs de la rénovation envisagée en raison de la pénurie de terrains libres. Un rapport du bureau de la rénovation urbaine de la direction de l'Urbanisme au préfet note qu'à « l'exception de quelques



parcelles obstacles dont les constructions sont conservées, presque tous les immeubles de la place des fêtes sont à démolir.»

Le conseil municipal délibère sur la scission de l'opération en deux phases le 24 décembre 1962, tandis qu'une enquête publique arrête la liste des démolitions le 24 août 1964. Les principes du style international sont appliqués sans ménagement durant la décennie 1960, des modifications du projet augmentant la densité à mesure que le renchérissement du foncier compromettrait le bilan de l'opération.

Au début des années 1970, la place est totalement transformée avec la construction des tours d'habitation, d'une dalle commerciale à leur pied et d'une extension de la place haussmannienne sur un parc de stationnement souterrain. Le témoignage d'un habitant précise que « ça a commencé avec les types qui ont commencé à prendre les mètres, les géomètres [...] puis après, on a vu arriver les engins avec leurs grosses boules d'acier qui abattaient les murs. Les premiers bâtiments construits sont les «paquebots», rue de Bellevue. Après, ils ont foutu en l'air l'école de garçons : j'en ai bavé dans cette école, mais ça m'a fait mal au ventre quand ils l'ont démolie, c'était mon passé ... J'avais un oncle, peintre en bâtiment : quand il a vu mon appartement, il n'en revenait pas : vous vous rendez compte, les W-C. chez soi ! Or, on ne savait pas ce qu'ils allaient construire... Quand on a vu la hauteur des constructions alors là, ça nous a déchirés ! C'était affreux... Quand on sortait du métro, tous les gens s'arrêtaient et regardaient, et comptaient les étages en espérant chaque jour qu'ils s'arrêteraient. Par rapport à ce qui était prévu, ils ont changé quatre fois de plans, mais les tours y étaient toujours. Pas mal de gens sont partis (ceux qui ont été expulsés) en banlieue ; d'autres ont été relogés près des casernes entre la Porte des Lilas et de Bagnole : c'est pas beau, je voudrais pas y habiter » (Paul Adnot, 1980).



Fig. 13 - Le secteur en cours d'opération. La déviation de la voirie a eu lieu alors que la définition des espaces libres demeure floue.

Fig. 12 - La décision d'autoriser la SAGI à acquérir à l'amiable ou par expropriation est prise dès 1957. Un livret de présentation de l'opération note l'absence d'insalubrité, les deux tiers des 340 immeubles concernés ayant moins d'un siècle. Ce document dénombre cependant 180 immeubles d'un ou deux étages et 60 de trois étages. Ce constat de la faible densité d'occupation du quartier est mis en avant pour justifier la table rase dont l'objectif est de faire passer la population du secteur de 9 000 à plus de 19 000 habitants logés plus largement. Le livret de présentation de l'opération en prévoit le phasage en trois temps et détermine les objectifs : la constructions de 3 650 logements et d'équipements ainsi que l'élargissement de certaines voies, seule mention du traitement de l'espace public à ce stade. En vert les immeubles à démolir, en rouge ceux pouvant être conservés (le hachurage note les hauteurs bâties).

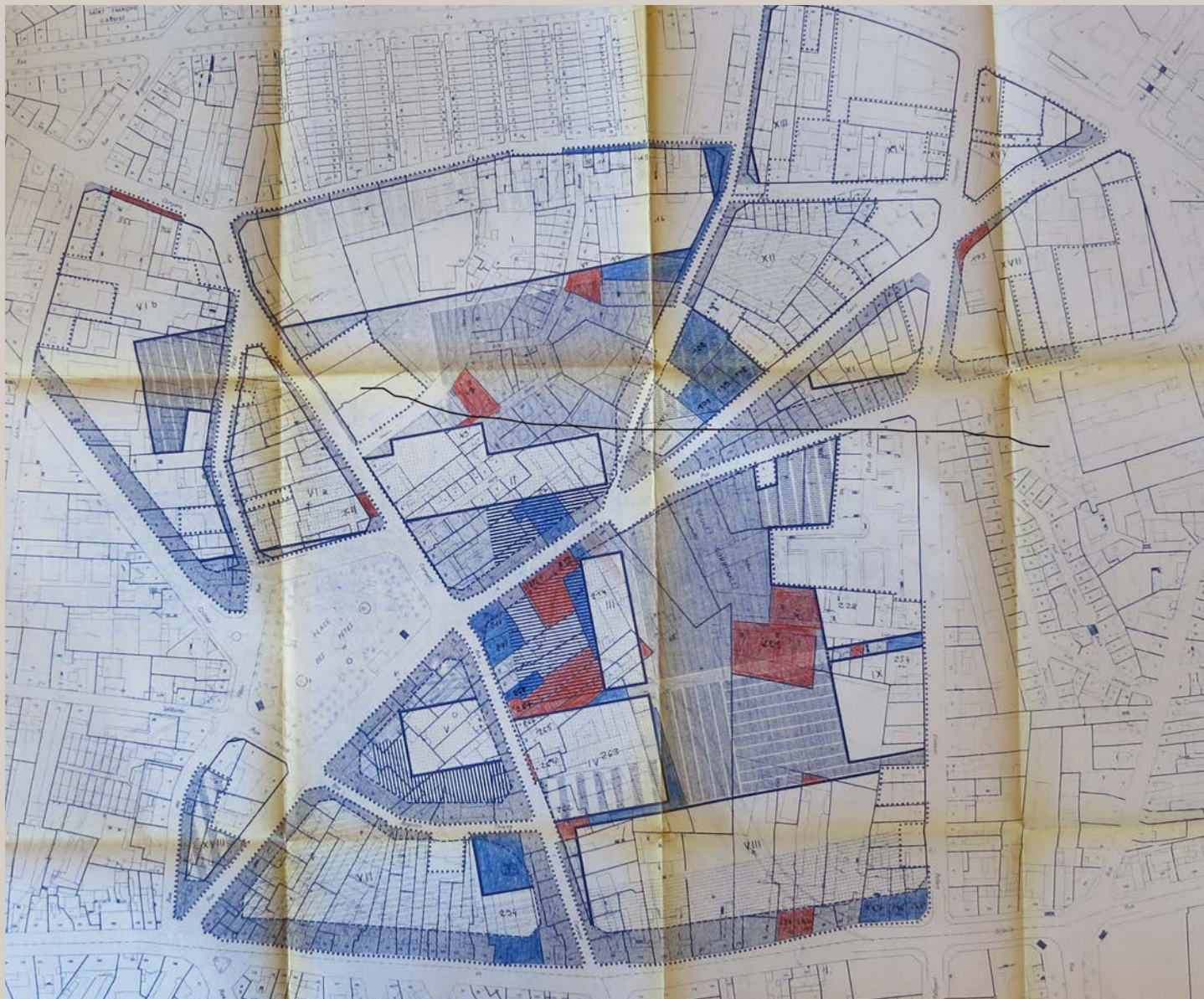


Fig 15 - En bleu les parcelles à acquérir en 1966, en rouge les parcelles à acquérir en 1967. L'opération s'accompagne d'un important remembrement.



Fig 16 - Les acquisitions se poursuivent après la livraison des premiers immeubles neufs. Les principes de cet urbanisme seront contestés avant même que le ralentissement économique du milieu des années 1970 n'en compromette la mise en oeuvre.

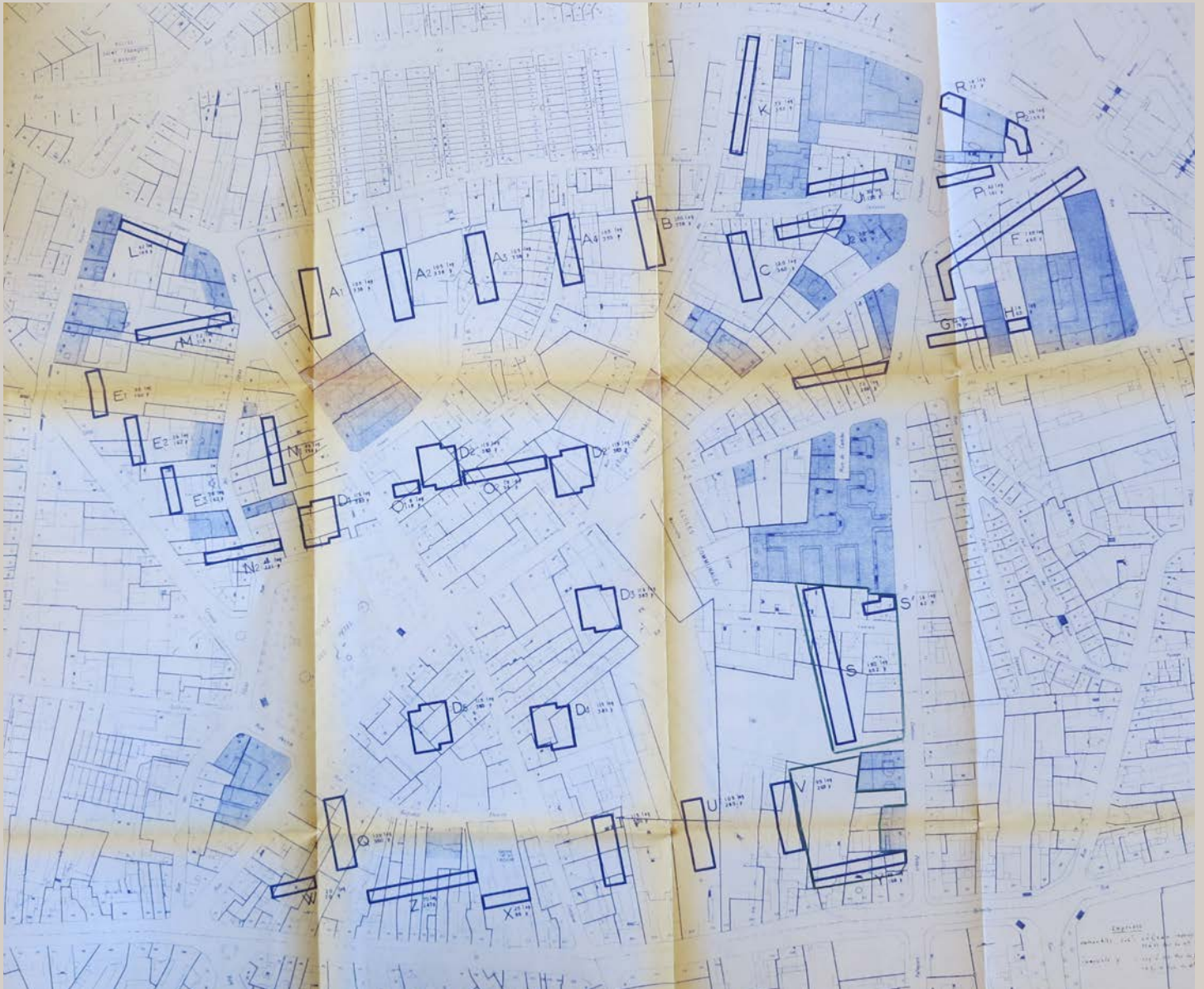


Fig. 17 - Projet de plan masse surimprimé sur le plan parcellaire. Sans indication explicite des espaces libres, le projet de place se dessine entre les bâtiments les plus hauts de l'opération, à l'est du square initial.

FEVRIER-MARS 1962

ACTION ET UTILITÉ PUBLIQUE

ORGANE DE COMBAT CONTRE LES EXPROPRIATIONS ABUSIVES
 EDITE PAR L'UNION FEDERALE DE DEFENSE ET DE PARTICIPATION DANS L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
 U. F. D. P. 167, RUE DE CHARENTON — PARIS (12^e)

Rédaction et administration
 Tél. : BOLivar
 62-24, 22, rue
 Compans, Paris
 (19^e).
 C.C.P. 8.643.04
 Directeur-Gé-
 rant : P. Mérat
 Mensuel
 Le n° : 1 N F

**LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ?
 LE BIEN DE FAMILLE ?
 QUE ME CHANTEZ-VOUS LA ?**
 par FELIX CHEVRIER

**UNE MONSTRUOSITÉ JURIDIQUE :
 L'EXPROPRIATION** par P. MERAT

Fig. 18 - Vues du chantier de rénovation urbaine milieu des années 1960. (archives de Paris).



Fig. 19 - La place lors de son aménagement vers 1972. Un permis de 1973 autorisa la construction de 487 places de stationnement enterrés, sur trois niveaux.



Fig. 20 - Vue du chantier de dégagement de la place des Fêtes à la fin des années 1960.



Fig. 21 - Le regard de la Lanterne vers 1920.



Fig. 22 - Le regard de la Lanterne en 1975.



Fig. 23 - Chantier de la fontaine de Marta Pan.

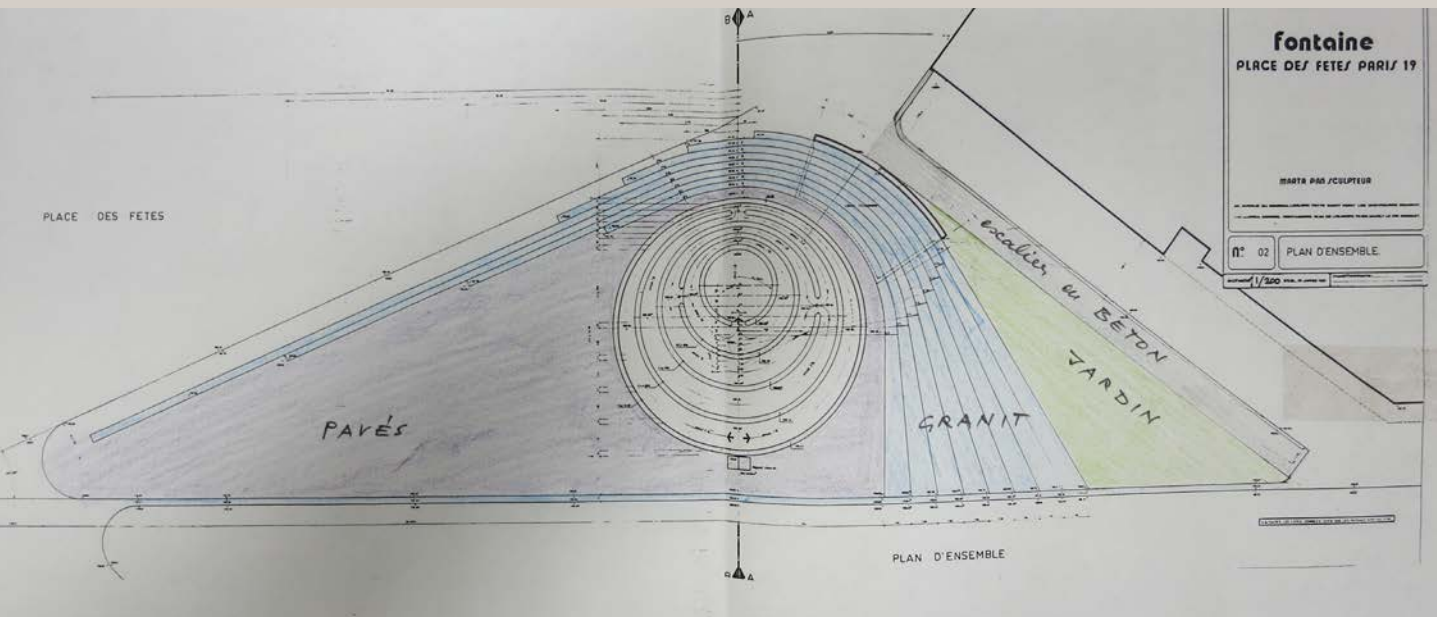


Fig. 24 - Dessin de définition des matériaux de revêtement au début des années 1980.

6 - 1995 : L'AMÉNAGEMENT POST-MODERNE

Le milieu associatif porte auprès de Jacques Chirac la revendication d'une « rénovation de la place rénovée ». Le maire, qui accède à cette demande malgré les décisions déjà prises par le Conseil de Paris, demande une synthèse préalable des désirs de la population. Réalisée en 1989 et remise à la ville début 1990, cette étude dégage trois objectifs principaux : une meilleure identification de la place des Fêtes, la définition d'un parti d'aménagement qui donne à la place un rôle fédérateur dans le quartier et enfin le soutien du dynamisme économique local.

Cette étude, qui dégage certaines priorités comme l'éloignement du stationnement au profit du parcours piéton ou le soin à apporter au fonctionnement du marché, sert à la direction de l'Urbanisme pour lancer la consultation auprès d'équipes formées d'architectes et de paysagistes, avec la participation des associations au concours. La consultation retient en 1991 six candidats : API Paysage-Farrah & Soppopriso ; Atelier Ruelle ; M. Corajoud-M. Berri ; B. Fortier-I. Rota ; B. Huet- P. Raguin et enfin L. Tribel-F. Tribel.

Le projet réalisé fut celui de Bernard Huet, qui achève dans le même temps de rénover la place de Stalingrad.

Il indique que pour lui, la rénovation de la place des fêtes pose « Le problème d'identifier un lieu qu'on pourrait appeler « place »... Ensuite, il s'agissait d'établir des rapports d'échelle entre un environnement complètement hétérogène (en l'occurrence ces tours, des échelles démesurées, etc.) donc d'établir des limites autour, et d'établir un plan, c'est-à-dire établir le vide. Troisième question : essayer de donner une espèce de signalétique à ce vide, une fois qu'on a établi les limites, créé le plan de référence. Ce qui est difficile, parce que la place des Fêtes est toute tordue, il y a des éléments très difficiles (...). Alors, il fallait en quelque sorte « recoudre des morceaux entre eux » (entretien du 22 mars 1994).

Bernard Huet est une des figures centrales du post-modernisme français. Ses travaux se situent dans la droite ligne de ceux de la Tendenza, mouvement théorique critique italien favorable au retour à la ville historique à la fin des années 1970. La valeur de son œuvre vaut pour la dialectique qu'elle engage entre les travaux du théoricien (B. Huet est fondateur de l'UP n° 8 et cofondateur de l'IPRAUS) et ceux du praticien.

Le travail de requalification qu'il engage sur la place des Fêtes est l'occasion unique d'affronter directement la question - centrale pour le post-modernisme - de l'héritage moderne. Il y met en œuvre les dispositifs propres au « remède » post-moderne : la prise en compte du contexte historique et morphologique (conservation de l'ancien square haussmannien aussi bien que la sculpture de Marta Pan de 1980), la redéfinition spatiale du lieu par un vocabulaire « classique » d'arcades ou de plantations d'alignements, la recherche d'une centralité pour la place, centralité spatiale - les limites de la nouvelle place - autant que symbolique - la pyramide.

Autant de dispositifs représentatifs de « l'art urbain, un savoir et une pratique relativement ancienne, distincte de l'urbanisme et de l'architecture, qui permettent de donner une forme à la ville et plus particulièrement aux espaces publics » (Bernard Huet, 1992.)

Le dernier intérêt du point de vue de l'ensemble de son œuvre, est la complémentarité de cet œuvre avec celle de l'aménagement de la place de Stalingrad, qu'il indique comme étant « un peu le négatif... je n'avais ni monument ni grande figure sur laquelle m'appuyer, mais l'environnement particulièrement ingrat des tours... En fait c'est très curieux, autant chez Ledoux le travail sur la mémoire pouvait se justifier de manière presque littéraire, autant là, si j'ai voulu travailler sur la mémoire, il ne s'agit pas d'une mémoire historique, revivifiée, bien que les habitants y soient relativement attachés ».



Fig. 25 - Vue actuelle du côté sud de la place recomposée.

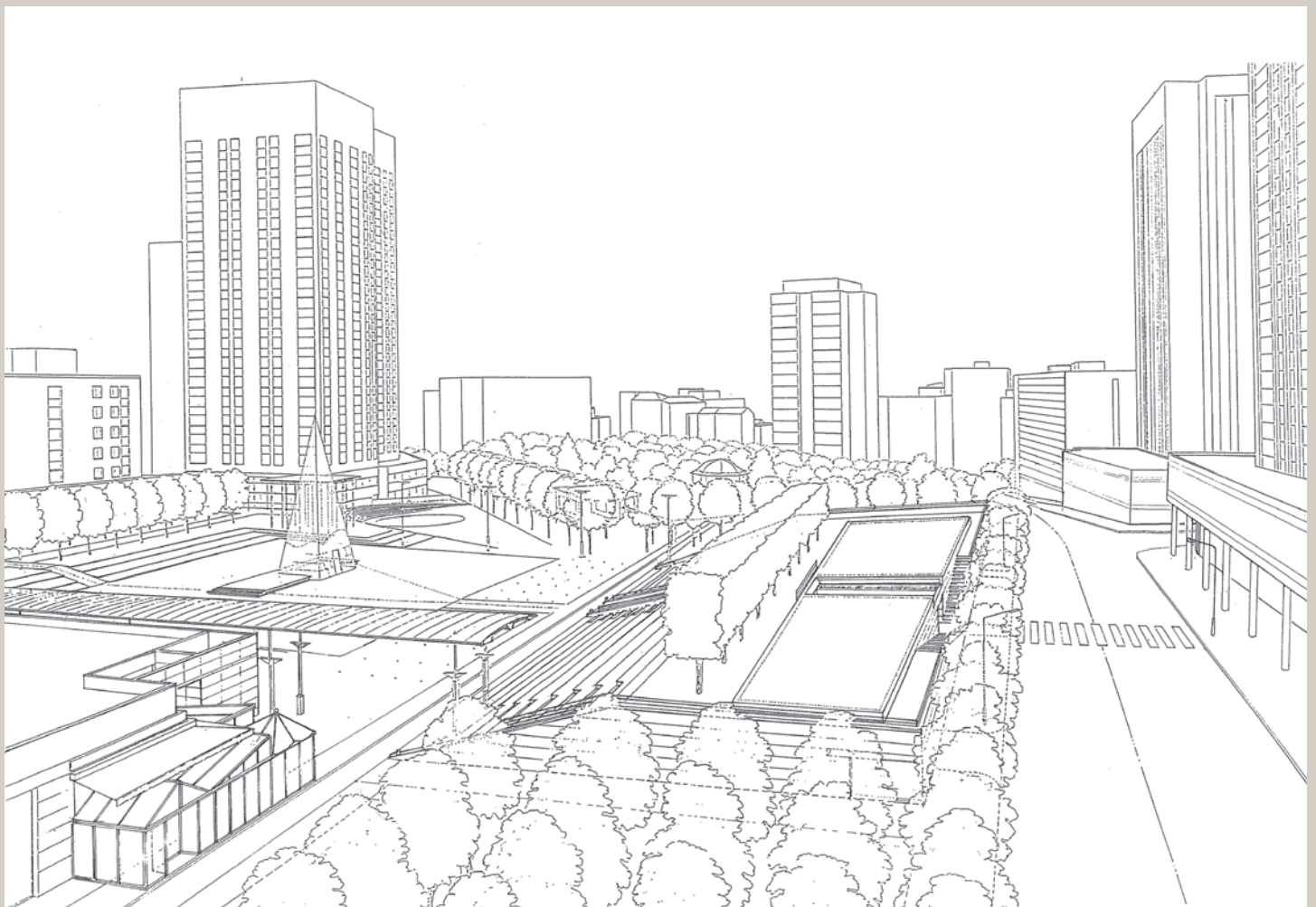


Fig. 26 - Perspective du projet retenu à l'issue de la consultation (Bernard Huet architecte, Philippe Raguin paysagiste).

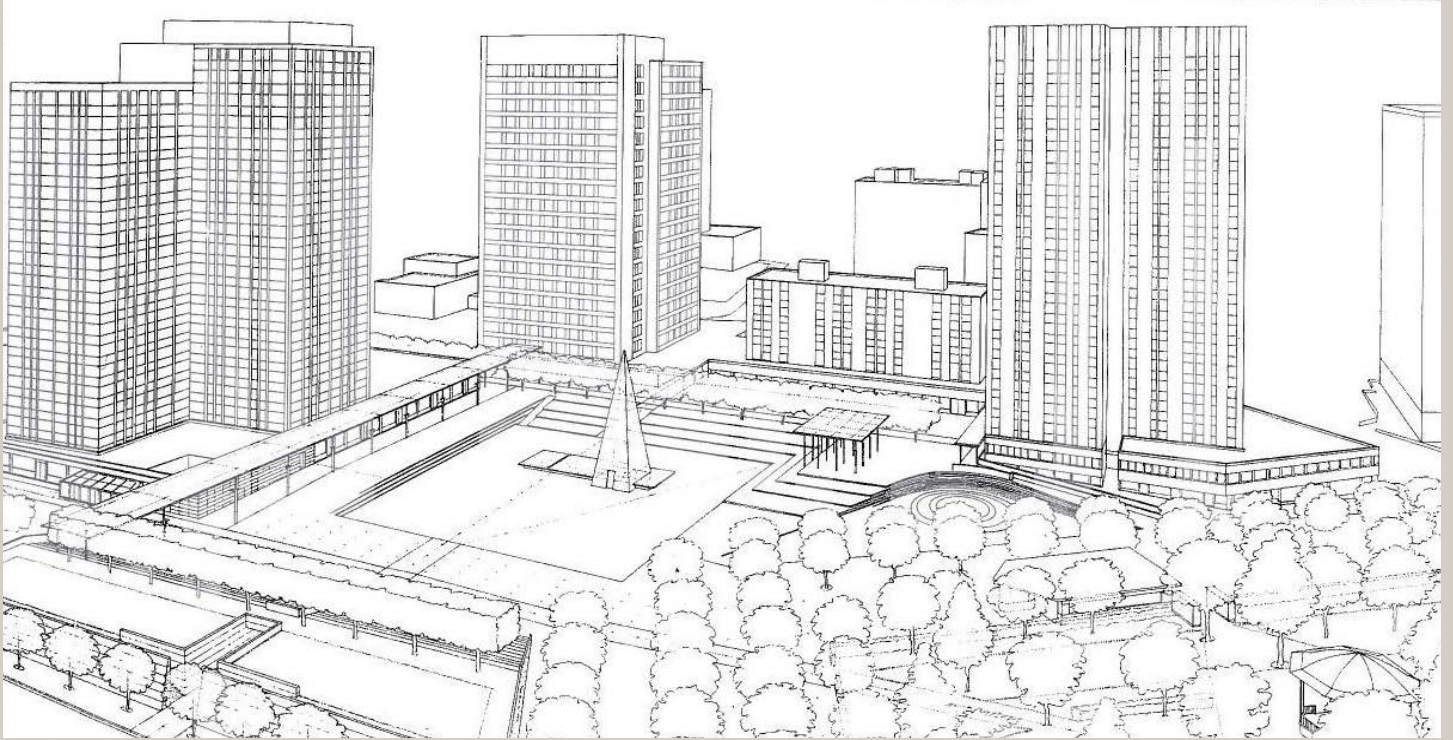


Fig. 27 - Perspective du projet retenu à l'issue de la consultation (Bernard Huet architecte, Philippe Raguin paysagiste.)



Fig. 28 - Au centre, vue actuelle de la place recomposée depuis la fontaine de Marta Pan.

Fig. 29 - Vue actuelle du côté nord de la place recomposée.



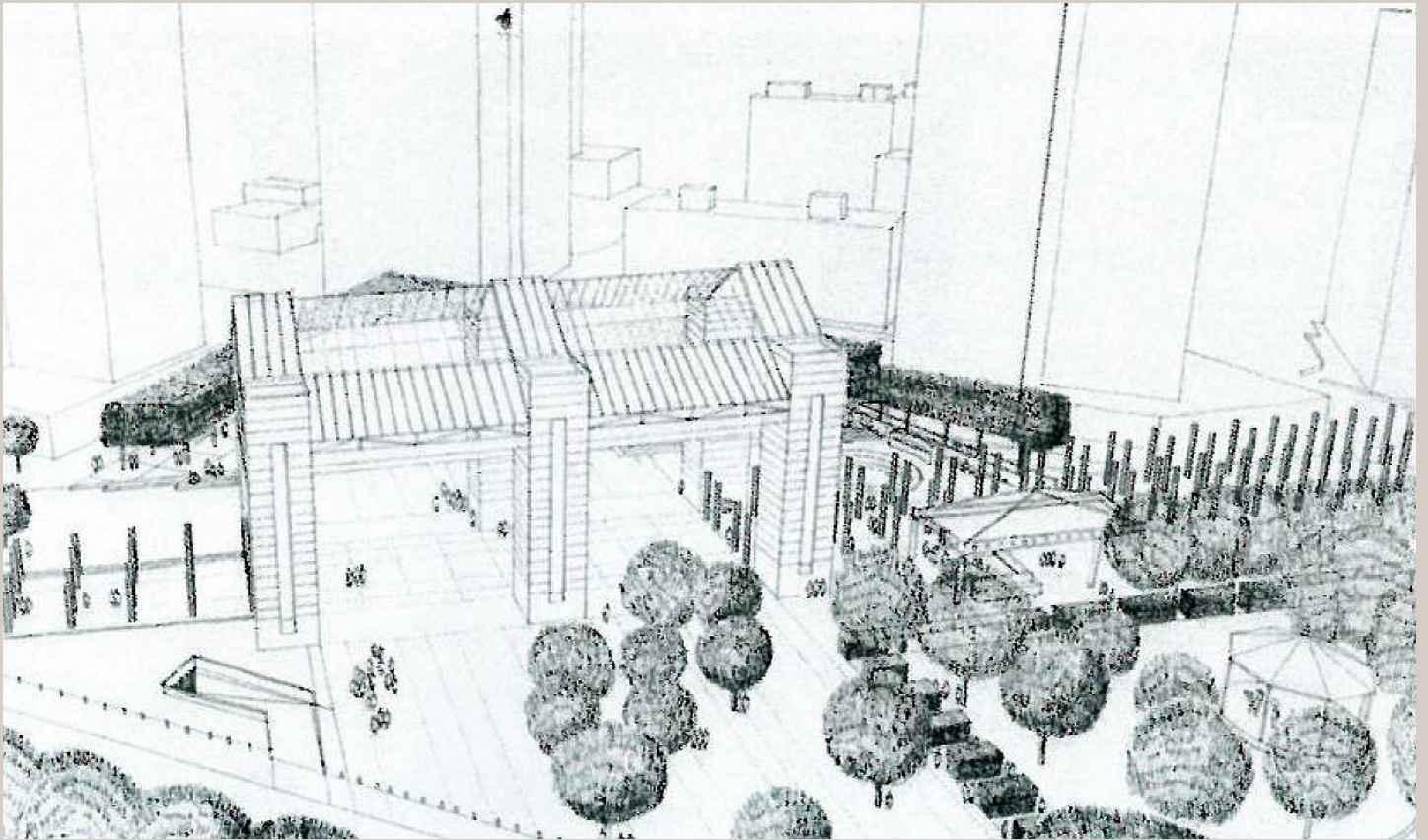


Fig. 30 - Perspective de projet rendue lors du concours par API Paysage : Paul Brichet, Michel Violet, Gérard Giboire, Mario Lorenzo, Thomas Farrah et Marc Sopporiso architectes.

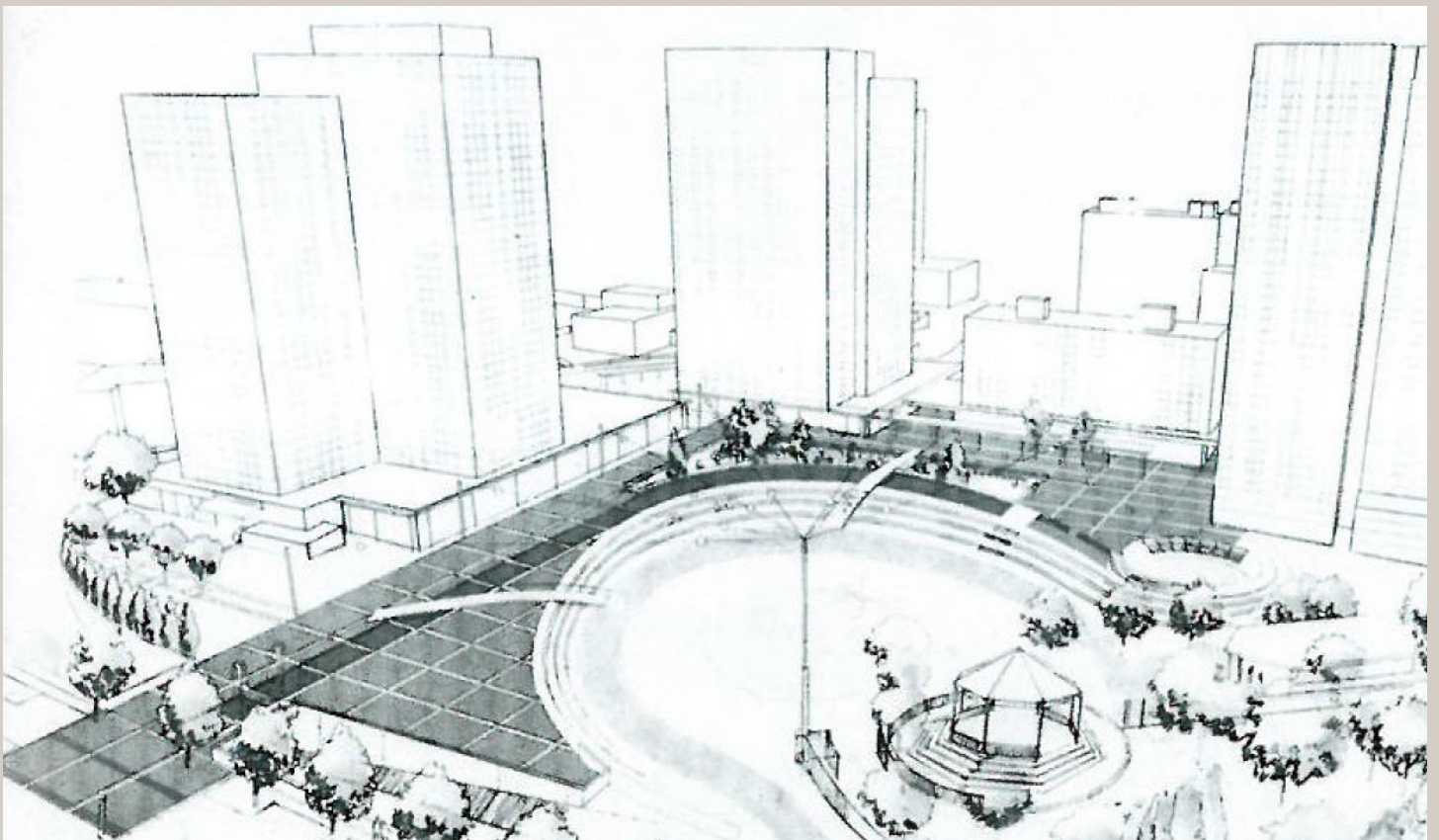


Fig. 40 - Perspective de projet rendue lors du concours par l'atelier Ruelle.

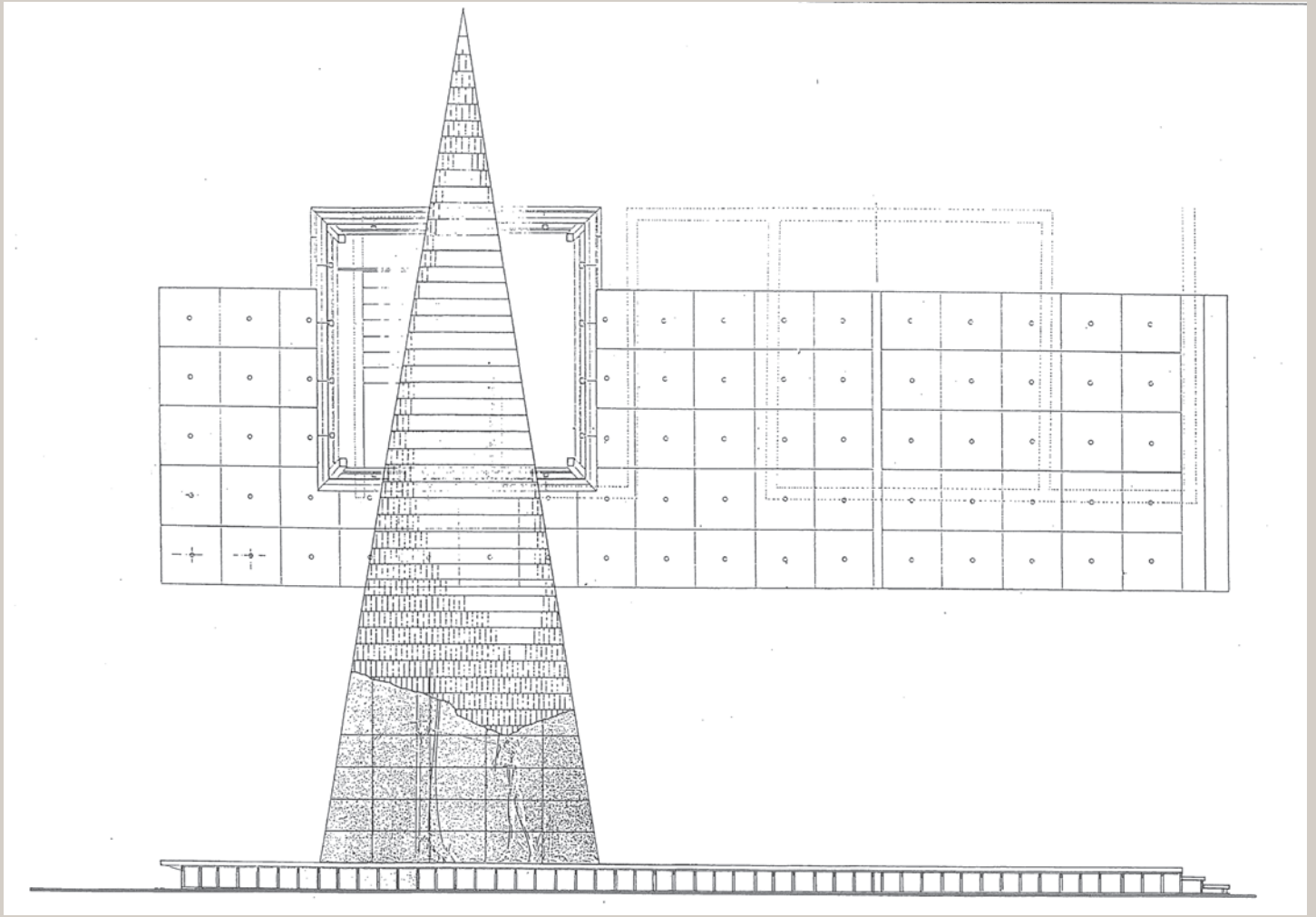


Fig. 43 - Partie d'un large dispositif lumineux intégré au sol de la place, la pyramide, qui abrite l'accès au parc de stationnement sous-terrain, est l'occasion d'une oeuvre de Zoltan Zsako, bas relief de bronze aux motifs illustrant l'opéra de Mozart *La flûte enchantée*. L'année du concours -1991 - était celle du bicentenaire de la mort du musicien.

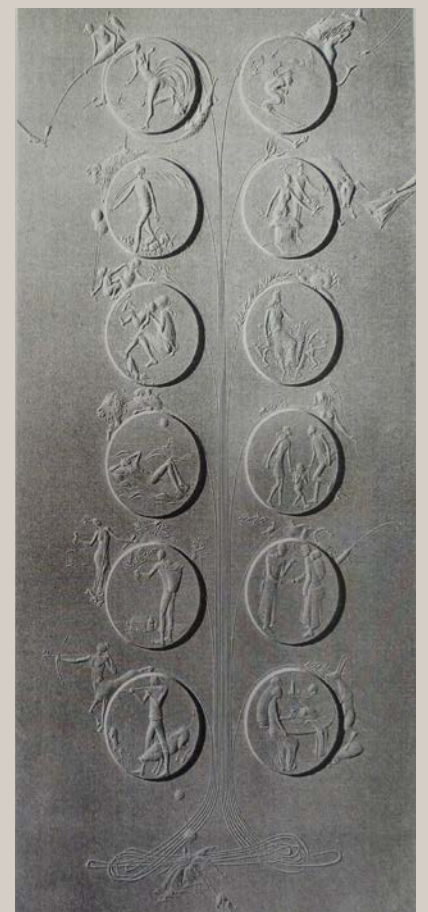


Fig. 44 - A gauche, un détail du bas-relief ; à droite, la sculpture de la porte d'accès au parc de stationnement.

PROTECTION

Au titre des Monuments historiques :

- le regard de la Lanterne : classement par arrêté du 6 février 2006.

NB : Sont indiquées ici les sources qui ont été utilisées pour la rédaction de ce document. Il ne s'agit pas d'une recension exhaustive. On trouvera les mentions des sources dont la consultation serait indispensable pour constituer un dossier documentaire plus complet.

SOURCES

- Archives et documentation de la Commission du Vieux Paris : Ca .

Archives de Paris :

- Plan parcellaire n° 101b, 1948

1F12801 VO11 2355 [aménagement].

- Plan parcellaire n° 102, 1953

1F12803.

-Dossier d'aménagement de la place des Fêtes : cotes

1565W30, 1565W31, 1565W32

Parisienne de photographie / archives Roger-Viollet.

Gallica.

IFA : Fonds Bernard HUET, 164 IFA, cote 68 : Tirages de plans du concours, 1991 ; notes, plans, notamment sur l'artiste Zoltán Szakó, 1991-1994 ; ordonnance de référé du TGI, 1994 ; construction d'un obélisque (de Z. Sz.), travaux de métallerie : dossiers d'appel d'offres, 1994

BIBLIOGRAPHIE GENERALE SUR LES PLACES

- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places-parvis*, Paris, Université de Paris VIII, département de géographie, (s.d.), 3 t. en 4 vol.

- Félix Pigeory, *Monuments de Paris au dix-neuvième siècle. Histoire architectonique de Paris ancien et moderne*, Paris, Au Comptoir des imprimeurs-unis, 1849.

- Adolphe Alphand, *Les promenades de Paris*, Paris, Rothschild, 1882.

- Jean Prasteau, *Paris : ses places, ses jardins*, Paris, SIDES, Ed. de la Tourelle, 1984.

- June Ellen Hargrove, *Les statues de Paris : la représentation des grands hommes dans la rue et sur les places de Paris*, Anvers, Mercator et Paris, Albin Michel, 1989.

- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places pleines, écrins*, Paris, Laboratoire d'étude des périphéries urbaines géographie-Université de Paris VII, 1990

- Jean Pattou (aquarelles) et Jean-Marc Léri (préface), *Les places de Paris*, Paris, Hervas, 1994.

- Jean Colson et Marie-Christine Lauroa (dir.), *Dictionnaire des monuments de Paris*, Paris, Hervas, 1995.

- Michel Le Moël et Sophie Descat (dir.), *L'urbanisme parisien au siècle des Lumières*, Paris, AAVP, 1997.

- Géraldine Rideau-Textier et Michaël Darin (dir.), *Places de Paris. XIXe – XXe siècles*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 2003.

BIBLIOGRAPHIE SPECIFIQUE

- Emmanuel Jacomin, *Histoire de Belleville*, Henri Veyrier, 1980.

- M. Perianez, *Architectures achevées, imaginaires en chantier*, 1995.

- G. Jacquemet, « Belleville aux XIX et XXe siècles : une méthode d'analyse de la croissance urbaine à Paris », *Annale : Économies, Sociétés, Civilisations*, 30e année, n° 4, 1975, p. 819-843.

- P. Simon, « Belleville, une mémoire pour l'avenir », *Hommes et migrations*, n° 1168, 1993.

- « Vivre à la place de Fêtes, production et usage d'un espace public », *Laboratoire d'économétrie de l'école Polytechnique*, 1978.

- Paul Adnot, « Cinquante ans à la place des Fêtes », *Quartiers Libres*, n° 7, février-mars 1980.

- Isabelle Herpin et Lena Perot, « A la recherche de la place des Fêtes et autres lieux », *Architecture d'aujourd'hui*, n° 176, 1974, p.52-61.

- *Communication de Monsieur le préfet de Paris au conseil municipal sur la rénovation urbaine*, Paris : Imprimerie municipale, 1971.

- Luc Nadal, *La place des Fêtes, une rénovation urbaine à Paris*, Mémoire de l'École d'architecture de Paris-La Villette, 1989.

- Francis Godard, *La Rénovation urbaine à Paris: structure urbaine et logique de classe*, Paris et La Haye, 1974.

- Bouchart François-Xavier, *En remontant Belleville*, 2015.

- Vanessa Leviol, *La place des Fêtes, le plein du vide*, UEV230, février 2010.

LISTE DES DOCUMENTS REPRODUITS

Fig. 1 - Vue actuelle de la pyramide de la place des Fêtes.

Fig. 2 - Carte de Delagrive, 1740 (DRAC-DHAAP).

Fig. 3 - Cadastre des communes annexées, Belleville, tableau d'assemblage, 1812 (Archives de Paris : D6P2/2/2/1).

Fig. 4 - Cadastre des communes annexées, Belleville, Section A dite de la Butte Saint-Chaumont, 1812 (Archives de Paris : D6P2/2/2/3).

Fig. 5 - Plan parcellaire municipal de Paris, feuille 131, 1883 (Archives de Paris : PP/11807/F).

Fig. 6 à 10 - Cartes postales du début du XXe siècle.

Fig. 11 - Vue du square Monseigneur-Maillet au début du XXe siècle (© Roger-Violet)

Fig. 12 - Plan annexé à l'arrêté préfectoral de 1958 (Archives de Paris : 1565/W 0032) (photo DHAAP).

Fig. 13 à 15 - Plans de l'opération conduite par la SAGI (Archives de Paris : 1565/W 0032) (photo DHAAP).

Fig. 16 - Plan d'acquisition des parcelles pour les années 1966 et 1967, plan d'urbanisme de détail (Archives de Paris : 1565/W 0032) (photo DHAAP).

Fig. 17 - Plans de l'opération conduite par la SAGI (Archives de Paris : 1565/W 0032) (photo DHAAP).

Fig. 18 - Brochure de l'union fédérale de défense et de participation dans l'aménagement du territoire, 1962 (Archives de Paris : 1565/W 0032) (photo DHAAP).

Fig. 19 et 20 - Photos de chantier (Archives de Paris : 1565/W 0032) (photo DHAAP).

Fig. 21 - Charles Lansiaux, *Le regard de la Lanterne vers 1920*, photographie (Commisison du Vieux Paris).

Fig. 22 - François Xavier Bouchart, *Le regard de la Lanterne* photographie, 1975.

Fig. 23 - Chantier de la fontaine de Marta Pan (COARC ; photo DHAAP).

Fig. 24 - Marta Pan, dessin de définition des matériaux de revêtement au début des années 1980 (COARC ; photo DHAAP).

Fig. 25 - Vue actuelle du côté sud de la place recomposée (photo DHAAP).

Fig. 26 - Bernard Huet architecte et Philippe Raguin paysagiste, perspective du projet retenu à l'issue de la consultation, extrait de *Paris Projet*, n° 30, juin 1993.

Fig. 27 - Bernard Huet architecte et Philippe Raguin paysagiste, perspective du projet retenu à l'issue de la consultation, extrait de *Paris Projet*, n° 30, juin 1993.

Fig. 28 - Vue actuelle de la place recomposée depuis la fontaine de Marta Pan.

Fig. 29 - Vue actuelle du côté nord de la place recomposée (photo DHAAP).

Fig. 30 - API Paysage (Paul Brichet, Michel Violet, Gérard Giboire, Mario Lorenzo, Thomas Farrah et Marc Soppo-ri-so architectes), perspective de projet rendue lors du concours, extrait de *Paris Projet*, n° 30, juin 1993.

Fig. 31 - Atelier Ruelle, perspective de projet rendue lors du concours, extrait de *Paris Projet*, n° 30, juin 1993.

Fig. 32 - Bruno Fortier et Italo Rota architectes, Jean-Thierry Bloch ingénieur, perspective de projet rendue lors

du concours, extrait de *Paris Projet*, n° 30, juin 1993.

Fig. 33 - Liliane Grunig-Tribel paysagiste, François Tribel architecte, Annie Tribel-Heinz designer, perspective de projet rendue lors du concours, extrait de *Paris Projet*, n° 30, juin 1993.

Fig. 34 - Plan général montrant les principes de la proposition de Bernard Huet à la consultation de 1991.

Fig. 35 - Zoltan Zsako, projet de la pyramide, dessin, 1985 (COARC ; photo DHAAP).

Fig. 36 - Détail du bas-relief de la pyramide et sculptures de la porte d'accès au parc de stationnement (COARC ; photo DHAAP).